



LYCEE FRANÇAIS DE DJIBOUTI
ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Compte rendu du comité de gestion du 13 mars 2018

Djibouti, le 14 mars 2018

Membres du comité présents :

Monsieur Husson Alain,	Président
Monsieur Idris Nour Saban Mustapha,	vice-président
Madame Chirdone Habon,	vice-président
Monsieur Hassan Aboubaker	Trésorier
Madame Haidar Abdallah Houyam	Trésorier adjoint
Madame Frédérique Guénin	Secrétaire
Madame Rhama Omar Bogoreh	
Monsieur Eddy Munière	

Membres consultatifs présents :

Madame Meyer Francine, COCAC
Monsieur Pasquiou Jean-Pierre, proviseur du LFD de Djibouti
Monsieur Paulino, Directeur administratif et financière du lycée
Monsieur Fuentes, directeur du primaire
Mr le conseiller consulaire Jean Meunier
Monsieur Nicolas Giordano, représentant des enseignants du second degré
Madame Pardina Eva, représentante des enseignants du premier degré
Madame Rabia Mansour, représentante du personnel (contrat local)
Monsieur Barreh Farah
Monsieur Barkadleh Osman

Étaient absents :

Madame Gasperoni Carine

La séance s'est ouverte à 18h37.

La séance a été ouverte par le président.

A l'ordre du jour :

1/ Présentation de la convention AEFÉ : Mr l'ambassadeur représenté par Madame Meyer (COCAC).

- a/ mise en place d'un échancier ;
- b/ mise en place d'un groupe de travail.

2/ Présentation la convention collective : (réfèrent commission RH) -> vote.

3/ Points particuliers soulevés lors de la commission CHSCT du LFD avec ses problématiques (Monsieur Pasquiou).

- a/ question: Faut-il conserver en doublon la commission hygiène et sécurité de l'APE ? -> vote.
- b/ assurances du LFD : regroupement des deux contrats d'assurances en un seul contrat? -> vote.

4/ Travaux en cours au LFD (problématiques et échancier).



LYCEE FRANÇAIS DE DJIBOUTI

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

5/ Remise du projet d'appel à propositions du groupe de travail projet immobilier.

6/ Gestion comptable des activités des ASSC.

7/ Affaires judiciaires en cours.

1/ Convention APE-AEFE

Mme Meyer est chargée de représenter Monsieur l'ambassadeur.

Un groupe de travail est constitué et sera chargé de travailler sur le projet de la nouvelle convention. Celle-ci sera composée de messieurs Husson, Aboubaker et Munière ainsi que Mesdames Chirdone et Guénin. Madame Meyer se propose de participer aux réunions de travail.

Monsieur Husson étant sur le départ, risque d'être parti avant la signature finale de la convention, par conséquent Monsieur Aboubaker se propose d'être le référent de ce groupe de travail.

Une date est à définir pour la première réunion.

Vote :

Pour : 7

contre : 0

Abstention : 0

2/ Convention d'établissement avec les représentants syndicaux

Le comité approuve à l'unanimité le projet de la convention d'établissement. Ce document sera transmis à l'inspection du travail pour validation avant la signature officielle.

3/Commission HSCT

a /Le comité de gestion décide de supprimer sa commission « Hygiène et sécurité » de l'APE.

Mesdames Chirdone et Gasperoni représenteront le comité à la CHSCT du conseil d'établissement.

Vote :

Pour : 7

contre : 0

Abstention : 0

Suite à un incident survenu au sein de l'établissement, une étude est en cours pour la prise en compte médicale en cas d'urgence. Une note d'information sera établie afin d'informer les familles sur le lieu où l'enfant sera pris en charge ainsi que sur le coût financier.

b / Contrats d'assurance de l'APE

L'APE a actuellement deux contrats d'assurance. Afin d'alléger les coûts, il a été décidé de regrouper ces polices d'assurances en une seule, de couvrir les risques d'incendie de Kessel et intervenants extérieurs. Le vice-président Mustapha attend un rapport d'expertise demandé à maître Ghaleb et présentera les conclusions au comité d'avril.

Le proviseur de son côté cherche et proposera les couvertures d'une assurance internationale pour comparaison.

Vote :

Pour : 8

contre : 0

Abstention : 0

4/ Travaux en cours

Le comité valide les décisions prises lors de la commission travaux réunie le 11 mars 2018 :

- Suppression de la demande de la sécurisation des portails par la prise en compte de la réfection globale du mur de l'enceinte du lycée (avec double mur en béton armé et rehaussement)
- Création d'un parking à vélo,
- Remplacement des regards.



LYCEE FRANÇAIS DE DJIBOUTI
ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Vote :

Pour : 8

contre : 0

Abstention : 0

5/ Projet immobilier

Le comité de gestion charge la commission du projet immobilier de valider le document émis par le programmiste avant le 15 mars 2018.

Vote :

Pour : 8

contre : 0

Abstention : 0

6/ Situation des associations dites « ASSC »

Le comité prend connaissance du fonctionnement des ASSC (du 1er et 2ème degré) au vu des éléments, il a été décidé que le comité l'intégrera dans son budget quand les ASSC seront dissoutes.

Vote :

Pour : 8

contre : 0

Abstention : 0

Ce fonctionnement efficace mais illégal permettait néanmoins aux enseignants d'obtenir facilement des besoins dans le cadre pédagogique.

Il a été rappelé quelques procédures pour l'achat de fournitures quand le montant est inférieur 400 000 FDJ :

- La mise en concurrence est souhaitable lorsqu'elle constitue un obstacle avéré à la rapidité de l'achat en dessous de 400 000 FDJ, elle pourrait ne pas être retenue.
- Les remboursements en espèces en-dessous de 45000 FDJ sont autorisés directement auprès des enseignements. Les factures doivent être établies au nom du LFD.

7/ Affaires judiciaires en cours

- Passage en cassation pour l'affaire de l'informaticien de DOLTO
- En attente de convocation au tribunal pour un personnel enseignant représenté par son père qui demande une indemnisation suite à une démission volontaire. La position de l'APE reste inchangée dans sa volonté de ne pas indemniser une démission volontaire, à l'instar de la convention d'établissement votée au cours de la réunion.

La séance s'est terminée à 21h04.

Pour l'Association des Parents d'Élèves du Lycée Français de Djibouti

**Le président
Alain Husson**